

### OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN

Service de l'entretien

REMPLACEMENT A TEMPS COMPLET A DUREE INDETERMINEE

**LIEU DE TRAVAIL :** tous les pavillons  
**HORAIRE DE TRAVAIL :** de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45  
**ÉCHELLE DE TRAITEMENT :** 23,87 \$ l'heure

#### QUALIFICATIONS REQUISES

##### Formation et expérience

- Être titulaire d'un certificat de compétence compagnon de charpentier-menuisier et une expérience pertinente de deux (2) années dans des travaux liés à plusieurs autres métiers ;  
OU
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) de charpentier-menuisier et trois (3) années d'expérience pertinente.

##### Autres exigences

- Avoir une connaissance pratique des techniques propres à la fonction, c'est-à-dire connaître les techniques reliées au secteur de l'entretien général et le fonctionnement des outils mécaniques ou électriques appropriés ;
- Connaissance du français parlé et écrit ;
- Réussir les tests de connaissances exigés par le collège, le cas échéant, sur les exigences mentionnées ci-haut.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature par courriel à [ress.humaines@cegeptr.qc.ca](mailto:ress.humaines@cegeptr.qc.ca) au plus tard le **24 mai 2019 à 16 h**, en spécifiant dans l'objet du message : « Appel de candidatures - Ouvrier entretien ».

**Appel de candidatures  
Ouvrier certifié d'entretien  
Service de l'entretien**

**NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

**QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

La personne titulaire de ce poste :

- effectue des travaux généraux de charpente et de finition ainsi que tout autre travail de menuiserie;
- effectue une variété d'autres travaux propres à plusieurs métiers du bâtiment tels que :
  - plomberie simple (réparation d'éviers et de toilettes, remplacement de pièces;
  - tôlerie simple (ajustement de tuyaux)
  - réparation et préparation de surfaces à peindre
  - exécution de travaux de peinture;
  - maçonnerie simple
  - entretien préventif, réparation d'équipement et d'outillage;
  - taille de clés;
- peut être appelé à coordonner des travaux effectués par des ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés;
- au besoin, accomplit toute autre tâche connexe.